

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée de Formation des personnels
paramédicaux :

18 Octobre 2017 - NICE

Date limite d'inscription : 5 octobre 2017

Frais d'inscription : 100 euros

PARTICIPANT

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse employeur.....

.....

Email :

.....

Tél :

FACTURATION et CONVENTION

Convention de formation :

oui non

Adresse.....

.....

Nom du responsable

E-mail.....

Bulletin à adresser à :

Secrétariat FORMAVIH/SFLS
Hôpital du Tondu - Groupe hospitalier Pellegrin
33076 BORDEAUX
Tél : 05 56 96 47 91 - Fax : 05 56 79 60 87
e-mail : contact@formavih.org

OBJECTIFS GLOBAUX

Formation d'une journée pour mieux travailler ensemble.

Cette formation est basée sur la multidisciplinarité paramédicale : infirmières, psychologue, diététicienne, assistante sociale. Elle a pour but de faciliter la collaboration entre les soignants et, dans le contexte actuel, d'anticiper le développement des connaissances des pathologies chroniques pour répondre aux besoins de santé des patients et améliorer leur prise en charge.

Le public attendu :

Les personnels paramédicaux impliqués dans la prise en charge globale et au long cours des personnes infectées par des pathologies chroniques souhaitant être plus efficient dans leur collaboration basée sur l'échange d'expérience.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Séances de formation en salle
Exposés théoriques avec vidéo projecteur
Mise en ligne après le séminaire des présentations faites par les formateurs

Une fiche d'évaluation est remplie par les participants à l'issue de la formation.

La formation sera encadrée par les organisatrices qui feront à l'issue de la formation, un compte rendu.

Association régie par la loi 1901
Enregistrée le 25 juin 2014 à la Préfecture de Bordeaux

Séminaire de Formation



Journée de formation des personnels paramédicaux

« Parcours de soins des patients atteints de
pathologies chroniques »

Mercredi 18 octobre 2017

Veille du congrès SFLS

HOTEL NH NICE

2-4, Parvis de l'Europe - 06300 Nice

Organisatrices de la formation :

**Valérie ACHART-DELICOURT
Aline THEVENY**

N° enregistrement FORMAVIH : 72330942133

Mercredi 18 octobre : Matin

09h00

Ouverture de la journée :

C. ARVIEUX - Président de FORMAVIH – RENNES.
V. ACHART-DELICOURT – PARIS.

09h15

Epidémiologie et recommandations.

E. CUA – NICE.

10h15

La place de l'IDE en santé sexuelle.

M. LAPREVOTTE - PARIS

11H00



Pause

11h15

« Répondre aux nouveaux besoins des patients vivant avec le VIH :

Un exemple d'optimisation d'un programme en 2015-2017»

Emma TORRES – PARIS

12h00



Déjeuner

Mercredi 18 octobre : Après-midi

13H45

L'ETP individuelle et collective.

S. DUBOIS et J. N'LANDU – NANTERRE.

14H15

« Approche globale et populationnelle par la mise en œuvre d'un parcours de soins dans un CeGIDD. »

S. DIONOU – PARIS.

15H15

Parcours de soins HDJ / hospitalisation (organisation) :

L. BLANCKEMAN et V. ALESSANDRI - NICE.

16h00

Clôture de la journée

A. THEVENY– Paris

FRAIS D'INSCRIPTION : 100 EUROS

Ces frais incluent l'accès aux sessions de formation, le déjeuner et le matériel pédagogique distribué.

Procédure d'inscription et règlement :

- **Vous êtes professionnel de santé libéral :**
→ Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'OGDPC.
- **Vous êtes professionnel de santé hospitalier, autre salarié (hors centre de santé conventionné)** et vous êtes pris en charge par votre employeur ou par votre Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA)
→ L'inscription à la formation peut être réalisée directement par votre organisme de formation continue auprès de FORMAVIH.
→ Vous pouvez également vous inscrire directement auprès de FORMAVIH et vous faire rembourser a posteriori par votre organisme de formation.
- **Inscription à titre individuel :**
→ En cas d'impossibilité de financement institutionnel, FORMAVIH vous offre la possibilité de vous inscrire à titre individuel pour un montant de 40 €, en fonction des places disponibles (limité à 10% de l'effectif total des participants). Si vous choisissez cette option, vous devez **obligatoirement** transmettre à la SFLS la notification de refus de prise en charge pour valider votre inscription.